

Choix de comptes Sarasin Taux d'intérêt et conditions au 30 juin 2010

A l'attention des investisseurs privés – comptes de base

	Compte courant CHF	Compte privé CHF	Compte de placement CHF	Compte courant Monnaie étrangère
Utilisation	Toutes opérations bancaires. Trafic des paiements illimité à des fins commerciales	Trafic d'espèces et des paiements pour personnes privées. Avoirs en dividendes et en taux d'intérêt, ordres permanents, virements de salaires	Placements à long terme à taux d'intérêt plus élevé. Versements et remboursements en espèces à nos guichets, par la poste ou virement bancaire. Pour personnes privées	Tient lieu de base pour un trafic des paiements régulier et pour des opérations sur titres en monnaies étrangères
Avoir maximal porteur d'intérêts	CHF 3 000 000	CHF 1 000 000	CHF 1 000 000	–
Disponibilité	A tout moment l'ensemble de l'avoir	Jusqu'à CHF 50 000 par mois sans préavis, montants supérieurs, trois mois de préavis	Jusqu'à CHF 50 000 par an sans préavis, montants supérieurs, six mois de préavis	A tout moment l'ensemble de l'avoir
Relevés de compte	Semestriels	Semestriels	Semestriels	Semestriels
Clôture	Une fois par an au 31 décembre, mais trimestriellement en cas de solde d'intérêts débiteur* à partir de CHF -50	Une fois par an au 31 décembre, mais trimestriellement en cas de solde d'intérêts débiteur* à partir de CHF -50	Une fois par an au 31 décembre	Une fois par an au 31 décembre
Carte Maestro	Disponible	Disponible	Non disponible	Disponible
Impôt anticipé	35% du produit des interest, à partir de CHF 200	35% du produit des interest, à partir de CHF 200	35% du produit des interest, à partir de CHF 200	–
Taux d'intérêt	0%	0%	¼%	0%

*) Le solde d'intérêts correspond aux intérêts créditeurs et débiteurs cumulés.

A l'attention des investisseurs privés – comptes de prévoyance

	Fondation de libre passage (SaraFlip)	Fondation pilier 3a (SaraVor)
Utilisation	Pour les personnes qui quittent leur emploi avant d'avoir droit à la prévoyance et qui n'intègrent pas de nouvelle institution de prévoyance ou pour les personnes qui, lors de leur arrivée dans une nouvelle caisse de prévoyance, disposent de prestations de prévoyance excédentaires et qui veulent les placer activement	Epargne prévoyance avec privilèges fiscaux pour les personnes dont le revenu est assujéti à l'AVS
Avoir maximal porteur d'intérêts	En fonction de conditions spéciales	En fonction de conditions spéciales
Disponibilité	Selon le Règlement	Selon le Règlement
Relevés de compte	Une fois par an au 31 décembre	Une fois par an au 31 décembre
Clôture	Une fois par an au 31 décembre	Une fois par an au 31 décembre
Carte Maestro	Non disponible	Non disponible
Impôt anticipé	–	–
Taux d'intérêt	1¼%	1¾%